



Paiement au commencement de travaux de maçonnerie

Par **mignot**, le **09/11/2009** à **10:51**

Bonjour,

je fais des travaux d'extension mon maçon m'a demandé 30 % à la signature du devis et maintenant il commence les travaux et me demande 50 % a-t-il le droit ?

Car il me dit que c'est la loi ?? Que peut-il me demander ??

Cordialement